

ENQUETE PUBLIQUE
**ETABLISSEMENTS CONTENANT DES INSTALLATIONS OU DES ACTIVITES
CLASSEES EN VERTU DU DECRET DU 11 MARS 1999 RELATIF AU
PERMIS D'ENVIRONNEMENT**

Les demandeurs : Association Serge et Jean-Paul DAWANCE, Rue Halbadet 20 à 4590 Ouffet

Situation du terrain concerné : Rue Halbadet à 4590 Ouffet, section d'Ouffet, parcelle cadastrée D 107 P

Le projet en vue d'obtenir un permis d'environnement de classe 2 – Projet de catégorie C :

Forage destiné à l'alimentation en eau d'une exploitation agricole

Référence dossier communal : Cl2/2018/Dawance

Référence dossier DPA : 40197 & D3200/61048/RGPED/2018/2/ND/pp – PE

Date d'affichage de la demande : 12 septembre 2018

Date d'ouverture de l'enquête : 17 septembre 2018

Date de clôture de l'enquête : 2 octobre 2018

L'enquête publique est réalisée en vertu des articles D29-7 à D.29-19 et R.41-6 du livre 1^{er} du code de l'environnement.

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête à l'adresse suivante : Administration communale d'Ouffet, rue du Village n° 3 à 4590 OUFFET (s'adresser à l'accueil).

Le dossier peut être consulté les jours ouvrables à l'Administration communale d'OUFFET du 17 septembre au 2 octobre 2018 :

- du lundi au vendredi de 09 H à 12 H ;
- le mercredi après-midi de 13 H à 16 H ;
- le samedi matin de 10 H à 12 H.

Pour les consultations du samedi matin, rendez-vous doit être pris au plus tard 24 heures à l'avance auprès de Monsieur Henri LABORY, Directeur général, téléphone : 086/36.61.36, mail : henri.labory@ouffet.be.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au collège communal,

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Collège Communal d'Ouffet, rue du Village n° 3 à 4590 OUFFET ;
- par télécopie au numéro : 086/36.73.79 ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : commune@ouffet.be ;
- remises à Monsieur Henri LABORY, Directeur général, dont le bureau se trouve au rez-de-chaussée.

L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention : ENQUETE PUBLIQUE (Forage Dawance).

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès de Monsieur Henri LABORY, ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu à l'adresse suivante : Administration communale d'Ouffet, rue du Village n° 3 à 4590 OUFFET, **le 2 octobre 2018, à 15h00.**

Le conseiller chargé de donner des explications sur le projet est Monsieur Henri LABORY, Directeur général, dont le bureau se trouve au rez-de-chaussée.

L'autorité compétente pour prendre la décision sur la demande faisant l'objet de la présente enquête publique est le Collège communal d'OUFFET.